

**Syndicat Intercommunal  
MARE et LIBRON**  
Arrondissement de BÉZIERS  
Département de L'HÉRAULT

- Élus en exercice : 32
- Élus présents : 20
- Élus représentés : 05
- Nombre de votants : 25
- Votes POUR : 25
- Votes CONTRE : 0
- Abstention : 0
- Convocation : 04/03/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Séance du 12/03/2025** L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mars, à 9 heures, le Comité Syndical s'est réuni à St-Gervais  
Délibération N°D250312-03 sur Mare, sous la présidence Monsieur Jean-Luc FALIP.

**Étaient présents :** MARCHI J-C., BOSC A., SAUR S., ALLIES M., CHABBERT J, ROQUE T., COMBES M., HERNANDEZ J., VIGEANT P., ROMERO J., BIES C., SIMO-CAZENAIVE J.P., SALVAIRE M., VON HEES Jonas, SAUTEREL A.L., LERMET S., MATHIEU H., GACHES M., SAUVY P., FALIP J-L.

**Excusés :** COSTE C., ALLIES J-P (a donné procuration à ALLIES M.), BOUCHE P., GALTIER D., CROS R. (a donné procuration à VIGEANT P.), BOULOUIS S., ARIBAUD E., BORDES R. (a donné procuration à SIMO-CAZENAIVE J.P.), SAUTEREL S. (a donné procuration à SAUTEREL A.L.), MADALLE J., DEROTHE M. (a donné procuration à MATHIEU H.), BOLTZ J-C.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre SIMO-CAZENAIVE

### Objet : Débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2025 du budget EAU.

Le Président informe les membres du Comité syndical qu'ils sont invités à tenir un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des orientations budgétaires du prochain budget primitif (par renvoi de l'article L 5711-1 à l'article I 5211-36 du CGCT pour les syndicats mixtes fermés).

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'organe délibérant dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Il a pour but de présenter la collectivité, de débattre sur les grandes orientations qui vont préfigurer les priorités du budget primitif, d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, notamment la dette, et sur les perspectives budgétaires, de présenter les actions mises en œuvre.

Ce rapport donne lieu à un débat. Il sera pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante (conformément aux articles L 2312-1 et L 3312- 1 du CGCT), qui fera l'objet d'un vote. Le rapport sera transmis au représentant de l'Etat en sus de la délibération.

Après délibération et à l'unanimité, le Comité syndical prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Jean-Luc FALIP**



Fait et délibéré à Saint Gervais sur Mare, les jours, mois et an susdits.

Ont signés au registre tous les membres présents.

Le Président :

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exutoire de cet acte,

-Informe qu'en vertu du décret n°83.1025 du 29/11/1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art. 9 du 03/12/1983) modifiant le décret 65.25 du 11/01/1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (Art.1-A16), la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

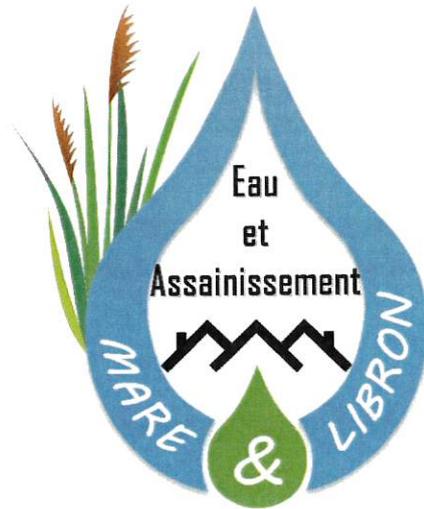
Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le



ID : 034-200068617-20250312-D250312\_03-DE



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL MARE ET LIBRON

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2025

### SERVICE EAU POTABLE

Mars 2025

# CONTEXTE

Le Comité syndical est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des orientations budgétaires du prochain budget primitif (par renvoi de l'article L 5711-1 à l'article L 5211-36 du CGCT pour les syndicats mixtes fermés).

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, doit être présenté à l'organe délibérant dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Il a pour but :

- de présenter la collectivité,
- de débattre sur les grandes orientations qui vont préfigurer les priorités du budget primitif,
- d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, notamment la dette, et sur les perspectives budgétaires,
- de présenter les actions mises en œuvre.

Il sera pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante (conformément aux articles L 2312-1 et L 3312- 1 du CGCT), qui fera l'objet d'un vote.

Le rapport sera transmis au représentant de l'Etat en sus de la délibération.

## LE SYNDICAT : SERVICE EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal Mare et Libron est un syndicat mixte fermé, au sens de l'article L 5711-1 du CGCT (arrêté Préfectoral du 30 janvier 2018) composé :

- de la Communauté de Communes Les Avant-Monts par représentation-substitution pour les communes de Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels, Saint-Nazaire de Ladarez,
- des communes de Castanet-le-Haut, Graissessac, La Tour sur Orb, Le Pradal, Rosis, Saint-Etienne d'Estrechoux, Saint-Geniès de Varensal, Saint-Gervais sur Mare.

Il exerce sa compétence dans le domaine du prélèvement, traitement, adduction et distribution d'eau potable de seize communes. Il assure lui-même la gestion de tous ces services pour huit communes du Syndicat et le suivi d'une délégation de service public (DSP) sur les huit autres communes.

Ce Syndicat est issu d'une fusion entre le Syndicat d'adduction d'eau de la Vallée de la Mare et le Syndicat de la Rive Gauche de l'Orb (arrêté préfectoral du 21 novembre 2016).

Le siège social du Syndicat est situé à Saint Gervais sur Mare. L'effectif du personnel est constitué de 11 agents en 2024 (dont un agent technique à temps non complet, 1/35<sup>ème</sup>, pour l'entretien des locaux du siège).

- Communes gérées en régie :

- CASTANET LE HAUT
- GRAISSESSAC
- LA TOUR SUR ORB
- LE PRADAL
- ROSIS
- SAINT ETIENNE D'ESTRECHOUX
- SAINT GENIES DE VARENSAL
- SAINT GERVAIS SUR MARE

- Communes gérées en délégation de service public (un contrat de délégation de gestion du service public d'alimentation en eau potable pour une durée de 6 ans, du 01/01/2023 au 31/12/2028 a été signé avec la société SAUR).

- AUTIGNAC
- CABREROLLES
- CAUSSINIOJOULS
- FAUGERES
- LAURENS
- MAGALAS
- ROQUESSELS
- SAINT-NAZAIRE DE LADAREZ

## **Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau : effective à partir de 2025**

Entérinée par la loi de finances 2024 et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la réforme des redevances des agences de l'eau vise d'une part à valoriser les efforts des collectivités pour rendre performants leurs systèmes d'épuration et leurs réseaux d'eau potable, et d'autre part à rééquilibrer les contributions entre les usagers tout en incitant à une utilisation plus responsable de la ressource.

Ce nouveau dispositif permettra également de financer les dépenses supplémentaires liées au Plan eau.

### **Ce qui est supprimé**

- Les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte.
- La prime pour épuration versée aux collectivités.

### **Ce qui est nouveau**

- Redevance consommation eau potable.

Toute personne abonnée au service d'eau potable (hormis les élevages sous certaines conditions) est assujettie à la redevance sur la consommation d'eau potable, calculée sur la base du volume facturé en eau potable.

- Redevances de performance (eau potable et assainissement).

Les collectivités payent aux agences des redevances de performance. Elles en refacturent le montant sous forme de contre-valeur auprès des abonnés bénéficiant du service.

### **Ce qui est maintenu**

- Redevance prélèvement sur la ressource en eau.

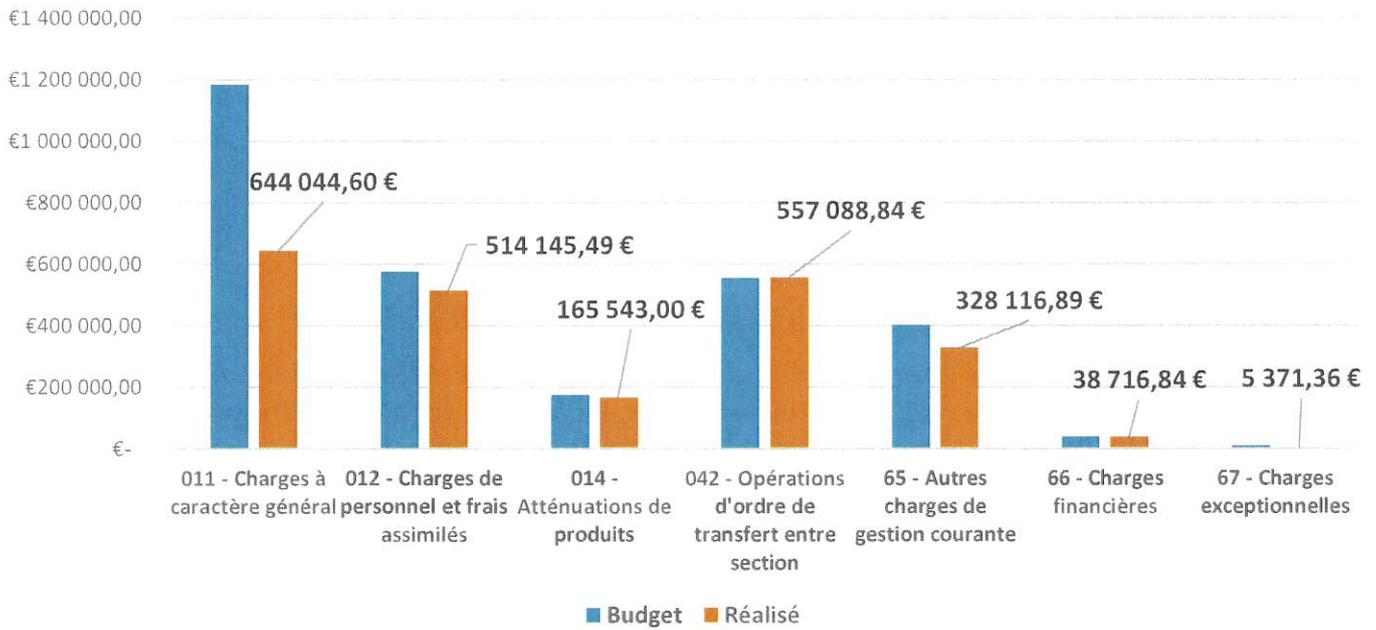
Toute personne qui prélève de l'eau dans le milieu naturel est assujettie à une redevance pour prélèvement sur la ressource en eau. Cette redevance est répercutée sur l'abonné via sa facture d'eau au prorata du volume d'eau distribué.



# FINANCES - RETROSPECTIVE 2024

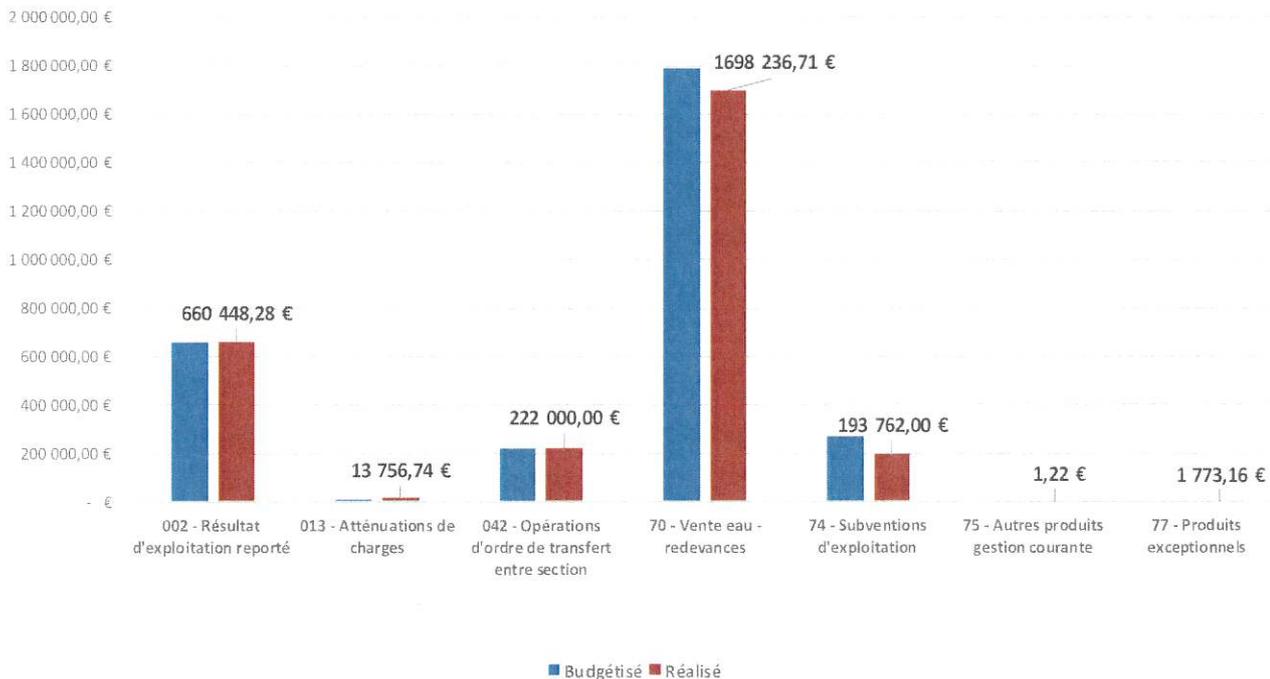
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 2 253 027,02 €



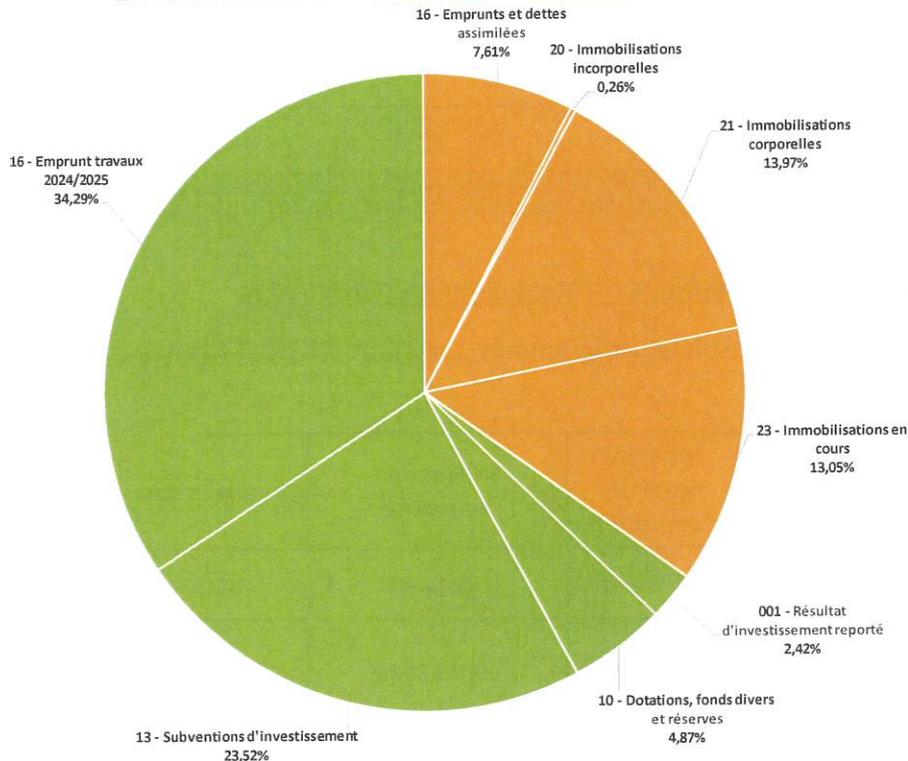
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES FONCTIONNEMENT : 2 789 978,11 €



**INVESTISSEMENT**

**INVESTISSEMENTS 2024 DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES**



Opérations	DÉPENSES		RECETTES						Total subventions perçues en 2024
	Budget 2024	réalisé	Subvention Département		Subvention Agence Eau		Subvention Etat		
			Budget 2024	réalisé	Budget 2024	réalisé	Budget 2024	réalisé	
Secto phase 2 secteur Mare	34 000,00 €	14 246,44 €	10 040,00 €	10 040,00 €	20 151,00 €	20 151,00 €			30 191,00 €
Adduction hameau La Borie Nouvelle Cabrerolles	225 000,00 €	183 419,27 €	69 164,00 €	55 280,83 €	65 250,00 €	51 364,00 €	46 108,00 €	36 853,45 €	143 498,28 €
Machine à souder, sonde Fagairolles, flotteur, 3 orthomat, coffret Les Nières, membranes Fontcaude	18 000,00 €	16 300,87 €							
445 compteurs + compteurs prélèvement	52 000,00 €	38 572,69 €							
Equipement forage sécurisation Lacan	272 000,00 €	89 599,14 €	81 600,00 €	16 320,00 €	135 200,00 €	67 600,00 €			83 920,00 €
Renouvellement réseau le Péras Castanet à la Gineste Rosis	163 000,00 €	79 773,90 €	48 900,00 €	7 900,00 €	81 500,00 €				7 900,00 €
Renforcement réseau rue Riols Graissessac	16 700,00 €	22 542,65 €							
Travaux réseau rue Gambetta Graissessac	435 000,00 €	14 025,10 €	130 000,00 €		217 000,00 €				
Surpresseur hameau de Douch Rosis	24 000,00 €	23 075,90 €							
Renouvellement feeder château Grézan à Magalas Tr1	770 000,00 €	29 773,80 €	223 700,00 €	12 543,00 €	77 000,00 €		186 365,00 €		12 543,00 €
Renouvellement feeder château Grézan à Magalas Tr2	829 800,00 €	9 469,88 €	248 943,00 €		82 980,00 €		207 452,00 €		
Construction réservoir Laurens	800 000,00 €	36 730,57 €	144 000,00 €	28 800,00 €	447 757,00 €	223 878,00 €			252 678,00 €
Renouvellement réseau Le Rufas La Tour sur Orb	215 000,00 €	186 850,50 €	66 000,00 €	57 871,00 €	110 000,00 €	95 326,00 €			153 197,00 €
Etude construction locaux siège St Gervais	5 000,00 €								
Etude déminéralisation eau usine Pétafy	10 000,00 €								
Travaux amélioration usine Fontcaude	10 000,00 €								
Renouvellement réseau chemin du Buis St Etienne	21 200,00 €	23 343,48 €	6 360,00 €	2 100,00 €	10 600,00 €				2 100,00 €
Logiciel compteurs auto relève	8 000,00 €	7 590,00 €							
Surpresseurs La Palisse Rosis et Bourdelles Pradal	17 500,00 €	12 375,00 €							
Matériel informatique	3 000,00 €	1 162,00 €							
Création site Internet	4 000,00 €								
Renouvellement cana Impasse de la Mare Castanet	20 000,00 €								
Reprise by pass et vannes Le Pradal (schéma)	- €	6 966,00 €							
Sécurisation réservoir Autignac	80 000,00 €								
<b>TOTAL</b>	<b>4 033 200,00 €</b>	<b>795 817,19 €</b>	<b>1 028 707,00 €</b>	<b>190 854,83 €</b>	<b>1 247 438,00 €</b>	<b>458 319,00 €</b>	<b>439 925,00 €</b>	<b>36 853,45 €</b>	<b>686 027,28 €</b>

en attente accord subventions

PROGRAMMES DE TRAVAUX NON SUBVENTIONNÉS ET TERMINÉS EN 2024

Libellé	Montant total financé par le syndicat
Surpresseur hameau de Douch à Rosis	23 075.90 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 075.90 €</b>

PROGRAMMES DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS ET TERMINÉS SUR L'EXERCICE 2024

Les travaux ci-dessous sont aidés, selon les programmes, par l'Etat (DETR), l'Agence de l'Eau RMC et le Département de l'Hérault.

Libellé	Montant avant-projet	Montant total de l'opération	Subvention encaissée	% subvention	Autofinancement
Sectorisation phase 2 secteur Mare	161 256 €	189 539 €	129 004 €	68 %	60 535 €
Adduction AEP hameau La Borie Nouvelle à Cabrerolles	435 000 €	388 722 €	310 975 €	80 %	77 742 €
Renouvellement réseau chemin du Buis St-Etienne Estrechoux	21 200 €	23 343.48 €	2 100 € CD34 Attente 14840 € Agence Eau	72.57 %	6 403.48 €
Renforcement réseau rue Riols Graissessac	16 700 €	22 542 €	Attente 11634 € Agence Eau et accord subvention CD34		
Renouvellement réseau Le Péras Castanet à La Gineste Rosis – Tranche 1	79 271 €	79 773.90 €	7 900 € Attente subvention Agence Eau		
Renouvellement réseau le Rufas La Tour sur Orb	220 000 €	192 905 €	153 197 €	79.41 %	39 708 €

PROGRAMMES DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS EN COURS D'EXECUTION SUR L'EXERCICE 2024

Les travaux ci-dessous sont aidés, selon les programmes, par l'Etat (DETR), l'Agence de l'eau RMC et le Département de l'Hérault.

Libellé	Montant engagé au 31/12/2024	Subvention accordée	% de subvention accordée	Subvention encaissée au 31/12/2024	% encaissé
Equipement forage sécurisation de Lacan à Faugères	272 000 €	216 800 €	79.71 %	83 920 €	38.70 %
Construction réservoir Laurens	800 000 €	591 757 €	74 %	252 678 €	42.70 %

**RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

**SECTION FONCTIONNEMENT**

**SECTION INVESTISSEMENT**

Recettes	+ 2 129 529.83 €	Recettes	+ 2 385 166.94 €
Dépenses	- 2 253 027.02 €	Dépenses	- 1 239 871.15 €
Résultat exercice	- 123 497.19 €		+ 1 145 295.79 €
Excédent reporté	+ 660 448.28 €	Excédent reporté	+ 70 536.18 €
<hr/>			
TOTAL	+ 536 951.09 €		+ 1 215 831.97 €

**EXCEDENT DE CLOTURE**  **+ 1 752 783.06 €**

**Restes à réaliser :**

Recettes investissement : + 1 198 035.00 €

Dépenses investissement : - 1 869 000.00 €

**Solde : - 670 965.00 €**

**EXCEDENT DEDUCTION FAITE DES RESTES A REALISER : + 1 081 818.06 €**

**FINANCES – PROSPECTIVE 2025**

**TARIFICATION DE L'EAU POUR 2025**

<b>Régie</b>	
<b>Année</b>	<b>2025</b>
m <sup>3</sup>	1,75
Abonnement	68
Redevance prélèvement Agence eau	0,06831
Redevance sur conso Agence Eau	0,43
Redevance performance Agence Eau	0,01
TVA 5,5%	5,50%
<b>Total TTC pour 120m<sup>3</sup></b>	<b>357,64 €</b>
<b>Prix TTC pour une conso de 120 m<sup>3</sup></b>	<b>2,98 €</b>

<b>DSP</b>	
<b>Année</b>	<b>2025</b>
m <sup>3</sup> SAUR	0,9073 €
m <sup>3</sup> SIML	0,89 €
Abonnement SAUR	51,09 €
Abonnement SIML	11,00 €
Redevance performance Agence Eau	0,01 €
Redevance prélèvement Agence Eau	0,06831 €
Redevance sur conso Agence Eau	0,43 €
TVA 5,5%	5,50%
<b>Total pour 120m<sup>3</sup></b>	<b>357,40 €</b>
<b>Prix TTC pour une conso de 120 m<sup>3</sup></b>	<b>2,98 €</b>

### ENCOURS DE LA DETTE

Descriptif	Dettes en capital au 1er janvier 2025	Annuités 2025/2034										
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
SRGO - travaux	CAISSE D'EPARGNE 28 748,90 €	29 956,30										
SRGO - travaux	3 810,77 €	3 207,72	773,10									
Usine Pétafy	340 652,54 €	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	fin 2037
Emprunt SIML Forage Lacan	CREDIT AGRICOLE 383 025,61 €	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	fin 2039
Emprunt SIML feeder Magalas-réservoir Laurens-équipement forage	BANQUE POSTALE 975 000,00 €	88 058,76	86 068,76	84 078,76	82 088,76	80 098,76	78 108,76	76 118,76	74 128,76	72 138,76	70 148,76	fin 2044
	<b>1 731 237,82 €</b>	<b>178 710,62 €</b>	<b>144 329,70 €</b>	<b>141 566,60 €</b>	<b>139 576,60 €</b>	<b>137 586,60 €</b>	<b>135 596,60 €</b>	<b>133 606,60 €</b>	<b>131 616,60 €</b>	<b>129 626,60 €</b>	<b>127 636,60 €</b>	
*Avance remboursable usine Fontcaude	AGENCE EAU 1 192 811,69 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	119 281,17 €	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 924 049,51 €</b>	<b>297 991,79 €</b>	<b>263 610,87 €</b>	<b>260 847,77 €</b>	<b>258 857,77 €</b>	<b>256 867,77 €</b>	<b>254 877,77 €</b>	<b>252 887,77 €</b>	<b>250 897,77 €</b>	<b>248 907,77 €</b>	<b>246 917,77 €</b>	

\* En 2018, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a accordé une avance remboursable au syndicat, d'un montant de 1 938 319 .00 €, dans le cadre de la création d'une station de traitement de la turbidité et d'un réservoir à la source de Fontcaude. Le remboursement a démarré le 16/11/2020, il était d'une durée de 10 ans. En 2022, le Comité a obtenu, à titre dérogatoire, un allongement de la durée de remboursement qui passe à 15 ans (fin en 2034).

Les dépenses

Les charges à caractère général, ainsi que les charges de personnel seront stables.

La réparation des fuites sera réalisée dans le cadre du plan d'actions d'amélioration du rendement du réseau sur le feeder en diamètre 450, 400 et 200. Ces travaux, démarrés en 2024, sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et le Département, sur un montant estimatif de 139 096 € HT.

Au vu du contexte climatologique, une étude hydrogéologique est en cours de réalisation (2024/2026) afin d'évaluer l'état de nos ressources en eau et leur potentiel. Ce projet a été estimé, par le service hydrogéologie d'Hérault Ingénierie, à la somme de 148 000.00 € HT, il est subventionné à 50 % par l'Agence de l'Eau (subvention du Département en attente). Cela permettra de répondre au mieux au besoin de l'ensemble des abonnés et de préserver la continuité du service public. De plus, notre ressource de Fontcaude, à Saint-Geniès de Varensal, est sollicitée en sécurisation par plusieurs collectivités du territoire.

Les autres postes de dépenses ne devraient pas évoluer.

Les recettes

Le résultat d'exploitation reporté est établi à 536 951.09 €.

En 2025, les membres du Comité syndical ont décidé d'augmenter le prix du m3 (part variable) pour les communes en régie, afin d'harmoniser le prix TTC (pour une consommation de 120 m3) à 2.98 € sur les deux territoires (régie et DSP).

Le schéma directeur eau potable

Pour rappel, l'élaboration du schéma directeur (prévu sur 3 exercices de 2022 à 2024), d'un montant de 458 621 €, est subventionné à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau et le Département. Le solde des subventions, si toutes les prestations sont réalisées, devrait être recouvré en 2025.

Schéma directeur AEP								
Dépenses	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025	TOTAL
<b>TOTAL AEP</b>	<b>163 210,00 €</b>	<b>18 230,00 €</b>	<b>204 575,00 €</b>	<b>36 868,24 €</b>	<b>403 522,76 €</b>	<b>168 061,12 €</b>	<b>235 461,64 €</b>	<b>458 621,00 €</b>
		3,98%		8,04%		36,64%	51,34%	100,00%
Subventions	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025	TOTAL
CD 34 30%								
137 600,00 €	36 672,20 €	13 760,00 €	53 000,00 €	- €	96 320,00 €	81 098,00 €	42 742,00 €	137 600,00 €
AGENCE EAU 50 %								
229 310,00 €	61 114,11 €	114 655,00 €		- €	57 300,00 €	30 000,00 €	84 655,00 €	229 310,00 €
366 910,00 €	<b>97 786,31 €</b>	<b>128 415,00 €</b>	<b>53 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>153 620,00 €</b>	<b>111 098,00 €</b>	<b>127 397,00 €</b>	<b>366 910,00 €</b>

PREVISION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les travaux d'investissement programmés pour 2024/2025 (tableau annexé) sont en cours de réalisation, ou vont démarrer en 2025 (selon les accords de subventionnement). Le reste à charge du Syndicat est financé par un emprunt d'un montant de 1 000 000 €, sur une durée de 20 ans, qui a été souscrit en 2024.

		SUBVENTION DEPARTEMENT	SUBVENTION AGENCE EAU	SUBVENTION ETAT/DETR	subventions accordées
<b>Investissement budget 2025</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Recettes</b>	<b>Recettes</b>	
Equipement forage sécurisation Lacan	182 400,00 €	65 280,00 €	67 600,00 €		80% en cours
Travaux réseau rue Gambetta Graissessac	870 000,00 €	203 200,00 €	405 800,00 €	174 000,00 €	90% demandés
Renouvellement feeder château Grézan à Magalas Tr1	750 000,00 €	223 700,00 €	191 297,00 €	186 365,00 €	80% appel offres en cours
Renouvellement feeder château Grézan à Magalas Tr2	829 800,00 €	248 943,00 €	248 943,00 €	165 862,00 €	50% 80% demandés
Construction réservoir Laurens	763 000,00 €	115 200,00 €	223 879,00 €		74% en cours
	<b>3 395 200,00 €</b>				
			<b>2 520 069,00 €</b>		

en attente accord subventions

Le tableau présenté ci-dessous concerne les investissements à finir en 2025, ainsi que des travaux sur la partie régie.

		SUBVENTION DEPARTEMENT	SUBVENTION AGENCE EAU	SUBVENTION ETAT/DETR	subventions accordées
<b>Prévision investissement budget 2025</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Recettes</b>	<b>Recettes</b>	
Renouvellement parc compteurs DN15 et DN40	40 000,00 €				52%
Renouvellement réseau le Péras Castanet à la Gineste Rosis	84 000,00 €	8 366,00 €	114 051,00 €		
Renforcement réseau rue Riols Graissessac	- €	1 662,00 €	11 634,00 €		
Etude construction locaux siège St Gervais	5 000,00 €				
Renouvellement réseau chemin du Buis St Etienne	- €		14 840,00 €		
Création site Internet	4 000,00 €				
Sécurisation réservoir Autignac	7 600,00 €				
	<b>140 600,00 €</b>				
			<b>150 553,00 €</b>		

en attente accord subventions